



Assemblée communale ordinaire du 14 décembre 2023

Point 4.2.1.

Halle de gymnastique : remplacement des installations sanitaires (douches)

1. Présentation

La halle de gym a été construite au milieu des années 1970. En 2005, une réfection partielle de la halle fut réalisée. Aujourd'hui nous vous proposons la réfection des douches soit toutes les batteries. Après 20 ans d'utilisation, les robinets vont très mal à fermer surtout pour les enfants des écoles. Il arrive que certaines douches restent ouvertes durant plusieurs heures.



2. Coût des travaux

Matériel sanitaire	Fr.	13'000.00
Carrelage	Fr.	3'000.00
Main d'œuvre	Fr.	19'000.00
Divers et imprévus	Fr.	5'000.00
Total de l'investissement – TTC		Fr. 40'000.00
		=====

3. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement est assuré par le compte courant de la commune.

Amortissement annuel	6.67 %	Fr. 2'667.00
----------------------	--------	---------------------

4. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour la Halle de gymnastique : remplacement des installations sanitaires.

Position de la Commission financière